

Côté ANIÈRES

L'information de
l'Exécutif communal
N°4 PRINTEMPS 2016

Anières Bouge

» PAGE 12-13

L'Escalade

» PAGE 14



COMMUNE
D'ANIÈRES

SOMMAIRE

LA VIE A ANIERES

EDITO.....	3
AGENDA.....	4
NEWS.....	6
COUP DE CHAPEAU.....	11
RETROSPECTIVE.....	12
GALERIE D'ANIERES.....	22

LA VIE POLITIQUE

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE OCTOBRE 2015 A MARS 2016.....	24
PROJETS ET DECISIONS.....	28

LA VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES.....	32
----------------------	----

ZOOM SUR

UNIREF.....	34
MUSEE MILITAIRE GENEVOIS.....	36
EXPLOIT SPORTIF D'UN ANIEROIS.....	38

IMPRESSUM

Edité par
la Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch
www.anieres.ch

Parution
Semestrielle

Impression
Printissimo SA
Tiré à 1'000 exemplaires
Imprimé sur papier offset
120 gr certifié FSC

Concept
Sagence

Composition & mise en page
Marcela Apothéloz

Photos
Administration communale
Marc Guillemain
Nicolas Chevallier
Claudine Hentsch
FIFDH
UniRef, New Vision
Gallery et Asolka
Musée militaire
Christophe Blatt

Photo de couverture
Wiveka Giacobino

EDITO

Un an déjà!

Chères Aniéroides, chers Aniéroides,

Le 25 février dernier s'est achevé mon mandat à la présidence du Grand Conseil.

C'est avec une émotion certaine – et une profonde reconnaissance pour ces 400 jours inoubliables – que j'ai quitté le perchoir cantonal. Et c'est aussi avec enthousiasme et passion que je m'efforce de mettre au profit de notre Commune l'expérience riche et diversifiée acquise lors de cette présidence.

Un an déjà que les membres du Conseil municipal et de l'Exécutif ont été élus à leur fonction et que les projets et délibérations se suivent à un rythme cadencé, notamment dans les domaines suivants:

- Étude en vue de la rénovation des appartements sis 44-50 chemin des Avallons et sur l'enveloppe thermique du bâtiment;
- Travaux d'entretien des bâtiments du groupe scolaire;
- Suivi énergétique des bâtiments communaux;
- Augmentation de l'offre de logements par l'acquisition, par la Commune, de 4 appartements de 5 pièces sis 316-320 route d'Hermance;
- Suivi du programme d'entretien des chemins communaux par la réfection des chemins de Boret et des Assets;
- Initiation d'une réflexion sur l'aménagement du territoire et la définition d'une stratégie de mise en œuvre en vue de la mise à jour du plan directeur communal (PDCOM);
- Lancement d'une étude générale sur le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal;
- Projet de redéveloppement du site internet et de mise en place d'une cyberadministration.

Sachez encore que le Conseil municipal a approuvé les comptes 2015.

Tous ces projets et décisions – à propos desquels vous trouverez de plus amples informations dans la présente publication –, démontrent que vos Autorités ont à cœur de défendre la qualité de vie à Anières et son développement harmonieux, dans le respect de l'environnement, fil rouge de cette législature.

Côté petite enfance, la T'Anières a adapté son offre aux besoins des parents par un service de repas à midi qui remporte un franc succès. La crèche intercommunale l'île aux Mômes quant à elle accueille 128 enfants pour un taux effectif d'occupation de 95%. 18 places sont réservées aux habitants de notre Commune.

Enfin, tous ces projets ne pourraient voir le jour sans le travail et la collaboration précieuse des collaborateurs de l'administration communale. Qu'ils en soient remerciés.

Au nom de l'Exécutif et du Conseil municipal je vous souhaite à toutes et tous un très bel été!

ANTOINE
BARDE
MAIRE



AGENDA

De juin à décembre 2016

La commune d'Anières organise de nombreuses manifestations au cours de l'année.
Retrouvez l'intégralité des photos sur le site internet!



www.anieres.ch

4

JUIN

18

ANIÉRICAINE

Organisation
Gymkhana
d'Anières
– Exposition de
véhicules U.S.
toutes générations
de 10h à 20h –
Groupe scolaire
www.gymkhana.ch



SEPTEMBRE

3

VIDE GRENIERS

De 10h à 15h
Préau de l'école
d'Anières.
Infos :
[videgreniers1247@
gmail.com](mailto:videgreniers1247@gmail.com) (CHF 25.-/
table + emplacement).



JUILLET

1er

FÊTE DES PROMOTIONS

De 18h à 00h
Groupe scolaire
Infos : www.anieres.ch



12 au 25

TOURNOI DE TENNIS « RADO »

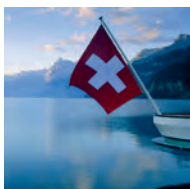
Infos : tca@tcanieres.ch
www.tcanieres.ch

AOÛT

1er

FÊTE NATIONALE

Dès 19h
– Terrain route
de Chevrens –
restauration &
animations –
Feu d'artifice.
Infos : www.anieres.ch



25

FUN RUN

www.coheran.ch

Informations complémentaires

OCTOBRE

8

TROC D'ANIÈRES

Adultes & enfants – salle communale d'Anières.
 Organisation Troc d'Anières.
 Infos et inscriptions: troc.anieres@gmail.com

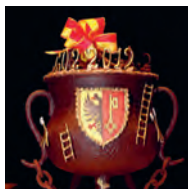


DÉCEMBRE

9

FÊTE DE L'ESCALADE

Groupe scolaire
 Organisation Mairie d'Anières.
 Infos: www.anieres.ch



TENNIS CLUB D'ANIÈRES

19 juin

Tournoi parents/enfants

29 juin

Tournoi de l'école de tennis

du 4 au 9 juillet - du 11 au 15 juillet du 15 au 19 août - du 22 au 26 août

Stage de Mini-Tennis de 4 à 6 ans & stage de Tennis de 6 à 11 ans

6, 7 et 8 décembre

Tournoi de Noël des enfants



www.tcanieres.ch

ENTRAÎNEMENTS COURSE DE L'ESCALADE POUR LES ENFANTS

de septembre à décembre

À partir du samedi 17 septembre 2016, tous les samedis matin, de 9h30 à 10h45, vous pourrez rejoindre ces entraînements dans le préau de l'école d'Anières. Les frais d'inscription à la Course de l'Escalade seront intégralement pris en charge par la Commune ainsi que les goûters à la fin de chaque entraînement. Les enfants recevront un T-shirt «Anières Bouge» avant la course.

Infos: claudine.hentsch@me.com - 079 347 60 35



www.anieres.ch

NEWS

Le Volleyball Club d'Anières

Le volleyball est implanté sur Anières depuis bientôt 20 ans !

CINDY
BETTEX

Nous comptons sur la présence de joueurs aniérois, mais également de ceux de communes avoisinantes.

Tous viennent s'entraîner avec plaisir, emmenant parfois dans leur sillage des grappes familiales... Certains joueurs, devenus moins agiles, cessent de jouer mais continuent d'oeuvrer pour ce sport, notamment en prenant un rôle d'arbitre de jeu.

Il y a quelques années, la société de gymnastique d'Anières et le volleyball se sont, pour des raisons d'organisation, associés. Aujourd'hui néanmoins, plusieurs d'entre nous ont souhaité créer un club afin de rendre l'existence de ce sport visible à tous et le faire adopter comme une société communale à part entière.

Printemps 2015

Premières discussions pour séparer l'activité « volleyball » de la société de gymnastique à laquelle elle était rattachée.

3 novembre 2015

Première assemblée générale constitutive de la nouvelle association qui adopte à l'unanimité les nouveaux statuts.

Automne / hiver 2015

Poursuite régulière de l'activité soit : échauffements, entraînements et jeux de volleyball.

Le Club

Le club rassemble des joueurs et joueuses (équipe mixte) dès l'âge de 15 ans, le mardi soir de 21h à 22h30 à la salle communale de l'école d'Anières. Nous avons à ce jour 11 membres inscrits (5 femmes et 6 hommes).

Le Comité

Le Comité est composé d'une présidente, Cindy Bettex, d'un comptable, Steve Auberson et d'une secrétaire, Sylvie Monney.

Objectifs du club

Notre équipe est une équipe dite « relax », nous ne visons pas la compétition. Néanmoins, dans cette catégorie, il est possible de participer aux tournois. Nous souhaiterions donc renforcer et agrandir notre équipe avec de nouveaux joueurs motivés pour améliorer notre niveau de jeu et peut-être franchir le pas.

N'hésitez pas à prendre contact par mail, ou passez nous voir lors de l'un de nos entraînements !

Contact :

Cindy Bettex
079 533 58 31
c.bettex@gmail.com



Ça bouge chez GymAnières

MICHÈLE
BARNERAT

Au sens propre et au sens figuré: Nous (femmes et hommes) nous entraînons tous les mardis soirs (hors vacances scolaires) de 19h30 à 21h. Sur initiative de notre professeur, Martine Schmidt, nous avons rajouté 30 minutes à notre cours de Gym Santé tant appréciée. Cette demie heure à la fin du cours est consacrée au stretching, à la relaxation et à l'équilibre tout en douceur. C'est un excellent complément car cela permet à tous de se faire du bien et de finir le cours sur une note calme et tranquille.

Participer au cours est facile: Il faut juste venir le mardi soir à 19h30 (hors vacances scolaires) à la salle de gymnastique de l'école d'Anières pour un cours d'essai qui est gratuit. En cas d'inscription, la participation annuelle s'élève à Chf 240.-.

Plus d'informations: gymanieres@hotmail.com T 022 751 00 07



www.gymanieres.ch

Tennis Club d'Anières

« Kids Tennis » Nouvelle formule d'enseignement

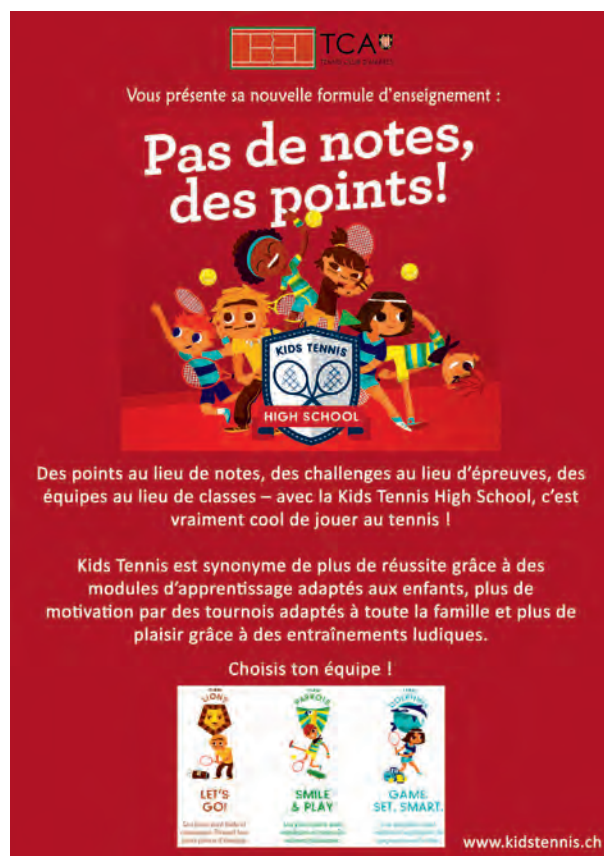
La Kids Tennis High School est un programme de formation moderne destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Dans cette école, les enfants de toute la Suisse apprennent le tennis de façon ludique et variée.

80 objectifs d'apprentissage chapeautent le programme Kids Tennis dans les quatre domaines « développement personnel », « apprendre à bouger », « jouer au tennis » et « apprendre à jouer au tennis ». Ils sont le fruit d'une étroite collaboration avec Jeunesse+Sport et se répartissent sur 30 modules d'apprentissage (10 par niveau) qui suivent et documentent les progrès des enfants. Les modules d'apprentissage englobent les compétences que doivent acquérir les enfants pour bien jouer au tennis et gagner, les deux conditions indispensables pour qu'ils s'amuse et restent fidèles à ce sport durablement. Kids Tennis se fonde sur le programme J+S de tennis des enfants et le programme d'apprentissage « Tennis 10s » qui est appliqué dans le monde entier. Cette initiative de la fédération internationale ITF prévoit que les enfants jusqu'à dix ans apprennent à jouer au tennis sur des mini-courts et avec des balles moins dures qui sont mieux adaptés à leurs besoins.

On sait en effet qu'ils apprennent plus vite et s'amuse beaucoup plus

de cette manière. La formation passe par trois niveaux : rouge, orange et vert et à chaque niveau, les courts s'agrandissent et les balles deviennent plus dures. Les enfants apprennent donc pas à pas à « jouer comme les grands ».


Des tournois adaptés à l'âge ont lieu à tous les niveaux. Ils offrent aux enfants la possibilité de rivaliser avec d'autres enfants de leur âge tout en s'amusant.



TCA
TENNIS CLUB ANIERES

Vous présente sa nouvelle formule d'enseignement :

Pas de notes, des points!



Des points au lieu de notes, des challenges au lieu d'épreuves, des équipes au lieu de classes – avec la Kids Tennis High School, c'est vraiment cool de jouer au tennis !


Kids Tennis est synonyme de plus de réussite grâce à des modules d'apprentissage adaptés aux enfants, plus de motivation par des tournois adaptés à toute la famille et plus de plaisir grâce à des entraînements ludiques.

Choisis ton équipe !




LET'S GO!

Das ist ein fantastisches Motto für den Anfang des Tennisspiels!



SMILE & PLAY

Das ist ein fantastisches Motto für den Anfang des Tennisspiels!



GAME SET, SMART!

Das ist ein fantastisches Motto für den Anfang des Tennisspiels!

www.kidstennis.ch

Phytos 0

Les produits phytosanitaires biologiques

Pour l'entretien des espaces verts, la commune d'Anières utilisera dorénavant des produits phytosanitaires biologiques afin de proposer des alternatives biologiques face aux produits chimiques de synthèse.

En effet, les produits phytosanitaires (PPh) sont nocifs pour l'environnement. Ils ne peuvent être employés à titre professionnel ou commercial que sous la direction de personnes titulaires d'un permis spécial. Les herbicides (pesticides) sont en effet totalement interdits depuis de nombreuses années sur les routes, les chemins et à leurs abords, ainsi que sur une bande de 50 cm de large de chaque côté. Il est interdit d'utiliser des herbicides pour lutter contre les plantes indésirables sur les routes, les chemins, les terrasses et les toits, et à leurs abords. Ces surfaces n'ont pas la couche biologiquement active nécessaire pour retenir les substances chimiques, et les libèrent directement dans les eaux en cas de pluie.

La charge en insecticides et fongicides dans les cours d'eau suisses est clairement sous-estimée. C'est le constat d'une étude de chercheurs de l'Eawag publiée dans la revue



«Aqua+Gas». Auparavant, des études avaient déjà montré que les rivières suisses sont polluées par différents produits phytosanitaires dont les insecticides et les fongicides. Ces pesticides ont souvent été négligés dans la surveillance de l'eau, par rapport aux herbicides en particulier.

Les engrais contiennent du phosphore, mais surtout différents composés azotés tels que l'ammoniac et le gaz hilarant, qui parviennent ainsi dans l'air. L'ammonium et l'ammoniac dissous revêtent une importance particulière en termes de protection de l'air.

Le respect de la zone agricole d'Anières

Quelques règles à observer

Si comme les chiens, vous aimez la promenade et le grand air en toutes saisons, dans un paysage rural et diversifié, alors respectez-le!

- Tenez vos chiens en laisse et ramassez leurs déjections;
- Ne lancez pas de bâtons dans les cultures;
- Emportez et déposez vos déchets dans les poubelles;
- Avec ces gestes, vous participez chaque jour à garantir la qualité des produits agricoles et vous respectez la zone agricole et le travail des exploitants.

Sans le vouloir, les chiens qui traversent les vignes et les cultures causent des dégâts irréversibles aux jeunes pousses.



Quelques nouvelles de l'Anières Basket Club

LAURELINE
IMHOF

Cela fait déjà maintenant cinq saisons que l'Anières Basket Club (ABC) joue dans le championnat du Groupement autonome de basket (GAB). Il a terminé cette saison régulière en 6^{ème} position et joue ainsi les play-offs pour la première fois depuis sa montée dans le groupe C l'an dernier. Il réussit donc une belle performance pour sa deuxième année à ce niveau.

Le premier tour du championnat s'est révélé difficile. L'ABC a affronté l'équipe de Rolex (3^{ème} du championnat). Les joueurs de l'ABC ont fourni de belles prestations lors des deux rencontres. Ils n'ont malheureusement pas réussi à prendre l'ascendant sur cette équipe, perdant à chaque fois leur match de quelques points. L'ABC affrontera l'équipe de CERN 2 pour tenter de terminer la saison en 5^{ème} position.

En plus des matchs et des entraînements deux fois par semaine, l'ABC a cette année ouvert une toute nouvelle école de basket.

Après une année d'activité, le bilan s'avère extrêmement positif. Au vu du nombre d'enfants inscrits en début d'année, il avait été décidé de ne faire qu'un seul cours. Puis, suite à de nombreuses demandes, un deuxième cours s'est ouvert. Ce sont donc maintenant 22 enfants qui viennent apprendre à jouer au basket chaque vendredi entre 16h et 18h30, un beau succès pour cette nouvelle école gérée par Fabien Imhof, assisté dans sa tâche par Kerim Germiyanoglu. Les deux joueurs ont énormément de plaisir à entraîner les enfants chaque semaine. Ceux-ci sont motivés et viennent dans un bon esprit apprendre un sport collectif.

Rendez-vous la saison prochaine pour continuer à suivre cette équipe et les encourager.

Vous pouvez également consulter la page Facebook (Anières Basket Club – ABC).

Vous pouvez également retrouver le calendrier complet des matchs sur le site du GAB :



www.gabasket.ch

Contact:

anieresbasketclub@gmail.com

COUP DE CHAPEAU

Les naissances, anniversaires, noces d'or et de diamant dans la Commune

Naissances - de novembre 2015 à mai 2016

Sheyda VUARNIER, née le 23 novembre 2015

Djamilah BAH, née le 11 décembre 2015

Kemal SOKLEVSKA, né le 28 décembre 2015

Olivia SUTER, née le 8 janvier 2016

Oscar STEELE, né le 9 janvier 2016

Hamzé SHRAWNAH, né le 11 janvier 2016

Manar ALKINANI, née le 2 février 2016

Mayar ALKINANI, née le 2 février 2016

Léo PINHO, né le 8 février 2016

Hazel RAFFY, née le 16 février 2016

Lily RAFFY, née le 16 février 2016

Jade SABET, née le 25 mars 2016

80 ans (en 2016)

Michèle JACQUET, née le 24 janvier 1936

Thérèse HENTSCH, née le 2 février 1936

Alice BIERI, née le 4 mars 1936

Anne BONHÔTE HIRSCH, née le 12 mars 1936

Bernard BECKER, né le 26 juin 1936

Jean MATHEVON, né le 11 septembre 1936

Giovanna SCHAUBENBURG, née le 18 novembre 1936

90 ans (en 2016)

Angèle BARBEY, née le 18 avril 1926

Jeanine ROSSET, née le 4 mai 1926

Armand LINDER, né le 31 mai 1926

NOCES D'OR (en 2016)

Jean-Jacques et Michèle HODEL

Michel et Karin RUFENER

Roger et Arlette SERVETTAZ

Philippe et Gertrud STERN

NOCES DE DIAMANT (en 2016)

Georges et Ruth CHOLLET

Raymond et Liliane MASSET

RETROSPECTIVE

Retour en images sur les événements de novembre 2015 à avril 2016



DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2015

Anières Bouge... Une belle édition 2015

**CLAUDINE
HENTSCH**

Pour participer à l'édition 2015 de la Course de l'Escalade, les petits Aniérois ont de nouveau répondu présents et sont venus s'entraîner ensemble chaque samedi matin. En effet, depuis 2010, des entraînements sont organisés en vue de cette traditionnelle course populaire. Enfants, familles se retrouvent dans la bonne humeur, dans le froid parfois, pour partager un moment sportif et convivial.

Cortège joyeux sur les routes d'Anières

Ainsi, dès la fin septembre, rendez-vous a été pris tout les samedis matins à 9h30 avec les enfants désireux d'optimiser leurs performances le jour J, ou tout simplement de s'adonner au plaisir de la course à pied. Les parents étaient également conviés, d'où ce joyeux cortège qui a animé les routes de notre village durant quelques mois.

Large participation des enfants de l'Hospice général

Pour l'édition 2015, des enfants du foyer de l'Hospice général situé sur

la commune d'Anières ont rejoint le groupe. Par un travail de sensibilisation réalisé auprès des assistantes sociales par les organisatrices Claudine Hentsch et Stéphanie Baron-Levrat, des enfants, érythréens, éthiopiens, sri-lankais sont venus se joindre aux Aniérois. On leur a trouvé des vêtements de sport, des baskets et un t-shirt Anières bouge.

Parcours à la portée de tout le monde

Le parcours était à la portée de tous, chacun évoluant à son rythme selon son âge et ses envies. Bonne humeur était de rigueur au sein de notre petit cortège qui a couru par tous les temps. Un grand bravo à tous nos enfants et à leurs parents qui les ont soutenus et ont assuré un parcours en toute sécurité.

Record de participation

Cette année et à la grande satisfaction des organisatrices, c'est plus de 100 coureurs portant le T-shirt Anières Bouge qui ont parcouru les rues de la Vieille-Ville.



Séance d'étirements sur le préau de l'école d'Anières

Contribution précieuse de la Commune

La mairie d'Anières a largement contribué à ces heures sportives. C'est grâce à son soutien que nous avons pu distribuer une collation après chaque entraînement. L'inscription à la course ainsi qu'un T-shirt aux couleurs de notre Commune ont également été offerts.

Notre stand aux Bastions

Cette année encore nous avons loué un petit pavillon au Cours des Bastions, juste vers l'arrivée des enfants. Simple lieu de rencontre ou possibilité pour les athlètes ainsi que leurs parents et supporters, de poser leurs affaires. Nos coureurs ont pu rejoindre la ligne de départ en petit groupe directement depuis le stand. Ils étaient amenés par les organisatrices permettant ainsi aux parents de se mettre tranquillement sur le parcours afin d'encourager au mieux les sportifs en herbe. A l'issue de la course, les enfants ont pu se réchauffer avec une boisson chaude et un croissant.



Félicitations

Les organisatrices félicitent tous les coureurs. Anières Bouge a terminé à la 10^{ème} place du classement inter-écoles sur les 100 inscrits.

Remerciements aux parents

L'occasion aussi de remercier les parents d'Anières qui ont fait preuve d'une belle solidarité en amenant les enfants de l'Hospice général accompagnés de leurs parents sur le lieu de la course aux Bastions ou en leur prêtant leurs propres chaussures le temps de la course. Dix garçons et filles ont ainsi pu se lancer sans crainte dans les rues de la Vieille-Ville et certains sont arrivés dans les vingt premiers!

Rendez-vous pour l'année prochaine

Forts de ce succès, nous serons heureux de vous retrouver en septembre prochain pour de nouveaux exploits.



Partie officielle - A gauche M. Pierre-Yves Dechevrens, président du Conseil municipal et à droite, Mme Caroline Benbassat-Dufour, Adjointe

11 DÉCEMBRE 2015

Fête de l'Escalade

La soirée de l'Escalade 2015 s'est déroulée sous une grande tente installée sur le préau de l'école, côté route de la Côte-d'Or.

Après le traditionnel cortège des enfants déguisés, la Commune a proposé, pour le plus grand bonheur des participants, une excellente soupe aux légumes et une dégustation de fondues.

Quoi de mieux pour se réchauffer lorsqu'il fait un froid de canard !



Bris de la marmite



1^{ER} FÉVRIER 2016

Apéritif des sociétés

Comme à l'accoutumée, toutes les sociétés villageoises, les autorités de CoHerAn, l'ensemble des employés communaux, les responsables du Poste de police la Pallanterie, de l'arrondissement de l'Etat civil de Vézenaz, les responsables des paroisses catholiques et protestantes CoHerAn ainsi que tous les nouveaux habitants de la Commune (enregistrés jusqu'au 31 décembre 2015) ont été conviés à ce traditionnel rendez-vous.

M. Antoine Barde, Maire, a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, relevé l'importance du rôle joué par les sociétés communales dans la vie d'Anières et souhaité une belle année 2016 à tous.

festival du film et forum international sur les droits humains

genève 4-13 mars 2016
www.fifdh.org

14^e

FIFDH

MARS 2016

Le FIFDH à Anières : Deux belles soirées culturelles

Depuis 14 ans, le festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH) présente à Genève de grands films de cinéma suivis de débats : une occasion unique d'interroger et dénoncer toutes les violations des droits humains.

Dans le cadre de sa 14^{ème} édition, le FIFDH fait halte à Anières pour deux soirées exceptionnelles de présentation de deux documentaires, encadrés par des invités et intervenants du festival. Les projections ont été également l'occasion de rencontrer les réfugiés du Foyer d'Anières.

La commune d'Anières a accueilli environ 200 spectateurs venus des communes voisines d'Arve et Lac, le lundi 7 mars 2016 à la salle communale pour découvrir la diffusion du film intitulé «Sonita». Ceux-ci ont eu l'honneur, à la fin de la séance, de débattre du sujet avec Mme Rahaf Safi du Danish Refugee Council accompagnée de la traductrice (anglais - français au public) et de la chuchoteuse (français - anglais dans l'oreille de Mme Rahaf Safi afin qu'elle puisse suivre la discussion avec les autres intervenants). La discussion était modérée par le journaliste M. Alain Maillard et le militant pour les droits civils afghans, M. Hassan Shahzada y participait également.



*Projection suivie d'une discussion à la salle communale d'Anières
Au centre Mme Rahaf Safi du Danish Refugee Council, à gauche la traductrice et à droite la chuchoteuse*

Le samedi 19 mars 2016, le film «Nice People» a été projeté dans les locaux du centre d'hébergement collectif de l'Hospice général. Quelques 80 participants étaient présents. Lors de cette soirée de rencontre et de partage, les résidents du Foyer avaient concocté un magnifique buffet pour se restaurer après la séance et des raclettes préparées par le FC CoHerAn ont été dégustées.



Projection au Foyer d'Anières de l'Hospice général
A gauche, Mme Isabelle Gattiker, directrice générale
du FIFDH, à droite M. Christophe Girod, directeur
général de l'Hospice général

7 MARS 2016

- SONITA -

Film de Rokhsareh Ghaem Maghami, Iran/Allemagne/Suisse, 2015, 90', vo st fr

Sonita aurait préféré être la fille de Rihanna et Michael Jackson plutôt que réfugiée afghane sans-papiers en Iran. Mais elle n'est pas du genre à se laisser abattre. Elle se moque du fait que les femmes soient interdites de chanter ou que sa famille veuille la vendre comme épouse: un jour, elle enregistrera un album de rap contre les mariages forcés. La révélation du dernier festival de Sundance (Grand Prix et Prix du Public).



19 MARS 2016

- NICE PEOPLE -

Film de Anders Hegelson, Karin af Klintberg, Suède, 2015, 90', vo st fr

Quand un groupe de migrants somaliens arrive dans la ville de Borlänge, l'idéaliste Patrik Andresson décide de les entraîner afin de former l'équipe nationale somalienne de hockey sur glace pour la coupe du monde 2014. En résultent des scènes qui rappellent le film Rasta Rockett où des Somaliens patinent pour la première fois de leur vie et s'entraînent avec ardeur. Ils arrivent enfin à Irkutsk. Seront-ils reçus en héros? Un documentaire positif sur l'intégration.



De gauche à droite: rangée du haut - Timéa Annovazzi, Nicolas Remerscheid, Marco Zocco, Patrick Remerscheid, Paul de Pourtalés et rangée du bas - Arthur Baumgartner, Anais Vauthey, Chloé Simos

14 MARS 2016

Promotions citoyennes

13 Conseillers municipaux ainsi que M. le Maire Antoine BARDE et M. l'Adjoint Pascal WASSMER, ont eu plaisir à faire connaissance avec ces jeunes citoyens aniérais autour d'une bonne fondue, dans la salle du P'tit Resto.

Durant la soirée, ils ont pu échanger leurs points de vue sur les films du concours « Cinécivic » et ils ont également partagé leur vision sur l'avenir de la Commune à laquelle ils sont très attachés.

Pour les Autorités communales, cette rencontre revêt une importance particulière et permet de bien comprendre les préoccupations de cette jeune génération.

Cinécivic - Le futur entre tes mains

Il s'agit de vidéos (30 à 90 secondes) réalisées par des jeunes dans le cadre du concours « Cinécivic », dans la perspective de leur donner l'envie de participer aux votations et élections. Ces vidéos sont par la suite diffusées dans les cinémas et servent comme matériel pédagogique pour l'enseignement civique.

Cinécivic est un concours organisé pour la 4^{ème} année consécutive dans le canton de Genève, et cette année ouvert à tous les jeunes des cantons Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne.

Le but de ce concours est de récompenser des créations citoyennes réalisées par des jeunes de 12 à 25 ans domiciliés ou scolarisés dans l'un des 5 cantons participants et dont le message incite les jeunes à utiliser leurs droits civiques et à participer aux votations et élections.



CLAUDINE
HENTSCH
STÉPHANIE
BARON
LEVRAT

16 AVRIL 2016

Vélo Poutz à Anières

Première édition

Le 16 avril dernier a eu lieu le premier Vélo Poutz à Anières.

Cette bourse aux vélos était une occasion de vendre un vélo ancien, un vélo se trouvant au fond du garage vélo, mais aussi d'en trouver un à un prix avantageux.

De 9h à midi, sous le préau de l'école et malgré la pluie, ce sont presque 40 vélos de tous types qui ont été exposés à la vente.

En parfait état ou un peu ancien, peu importe puisque les organisateurs ont fait appel à MM. Stuart Chatting et Jan Deville. Ces deux habitants de notre village, passionnés de vélo, ont pris le temps de vérifier les vélos et d'y apporter les réparations nécessaires afin de les proposer à la vente.

Les quelques curieux étaient bienvenus; ils se sont arrêtés pour profiter de la petite restauration sur place ou simplement observer et discuter. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui ont amené une de leurs spécialités maison. Quel beau buffet!!!

A la fin de la matinée, c'est plus de la moitié des vélos qui ont trouvé preneurs. Pour une première édition, c'est une réussite et nous attendons avec impatience d'organiser la deuxième édition l'année prochaine au mois d'avril.



PATRICK
BOEHLING

DU 11 AU 15 AVRIL 2016

Semaine du partage du FC CoHerAn

Après une première édition en 2015 où nous avons récolté objets, jouets, vaisselle, vêtements etc., l'édition 2016 de la Semaine du partage du FC CoHerAn s'est concentrée sur la collecte des articles de sport.

Le résultat : 8 sacs de 60 litres avec des habits et chaussures ainsi que des sacs de sport et des ballons.

Grâce à l'enthousiasme de tous, tous les vêtements et articles ont pu être transmis aux résidents du Foyer d'Anières.

Merci encore à tous de nous aider à essayer d'améliorer la vie quotidienne des personnes dans le besoin.

CAMILLE
PIUZ
SOPHIE
MARENDAZ
VUARNIER

DU 18 AU 22 AVRIL 2016

La semaine sans écran

Les Associations des parents d'élèves des communes de CoHerAn ont organisé la « semaine sans écran » du 18 au 22 avril.

Une multitude d'activités ont été proposées aux enfants des trois écoles primaires, dans le but d'oublier leurs écrans le temps d'une semaine.

la semaine



Anières a organisé :

Une soirée « pizza », 2 sorties pro-natura, des initiations au rugby, au foot, au judo, au volley ball, au basket ball et au tennis, 2 ateliers peinture, confection de cup cakes, 2 séances manucure, ateliers jeux d'échecs, atelier pro vélo.

La plus grande partie des enfants ont participé aux activités, et cette semaine a remporté un franc succès ! Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles et les clubs sportifs de la commune. Merci à tous !



28 AVRIL 2016

MonDossierMedical.ch

Invitation de la commune d'Anières et de la Direction générale de la santé

La commune d'Anières et la direction générale de la santé du canton ont organisé une soirée informative et interactive consacrée à MonDossierMedical.ch, en présence du conseiller d'Etat, Monsieur Mauro Poggia, des autorités de la Commune et de représentants des domaines de la santé, partenaires de ce projet.

Après une présentation théorique du dossier médical en ligne, outil développé par l'Etat de Genève et la Poste, un parcours « découverte » innovant a permis au public de mieux comprendre l'intérêt du partage d'informations médicales avec et entre les différents professionnels de la santé impliqués dans la prise en charge du patient.

La soirée s'est clôturée par la prise d'inscriptions à MonDossierMedical.ch pour les personnes intéressées.



GALERIE D'ANIERES

Planning de juin à décembre 2016

La galerie d'Anières est située au N°18 de la rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 3 étages, 110 m² au total. La priorité est donnée aux habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, une location est possible pour les personnes extérieures à la Commune. Le parking de l'Ancien-Lavoir et celui du Clos-les-Noyers sont à disposition des exposants et des visiteurs.

Les horaires d'ouverture des expositions et vernissages sont indiqués sur le site de la Commune. Infos : Mairie d'Anières - 022 751 11 45

Voir aussi Informations pour la location de la Galerie.

 www.anieres.ch

**FAUSTO
CENNAMO**

01/06/16 AU
12/06/16

Une peinture qui ne cherche pas à séduire.

Dans ces œuvres, c'est plutôt le mystère ou alors l'interrogation qui nous retient.



Ce que Malraux appellerait l'invisible, celui d'un dire qui nous échappe.

**RUDOLF
REUMANN**

15/06/16 AU
26/06/16

Accrochage de gravures et collages encre de chine sur papier (sous verre) ainsi que des assemblages sur toile représentant



des compositions informelles avec une recherche des effets de matière.

**MARCEL
RUDISUHLI**

31/08/16 AU
11/09/16

Présentation de sculptures en terre cuite, bronzes

et tableaux. De par sa formation technique et médicale et son hérité artistique, il trouve dans l'art le moyen de créer et façonner les différentes matières et de partager avec autrui ce qui l'émeut et le réjouit.

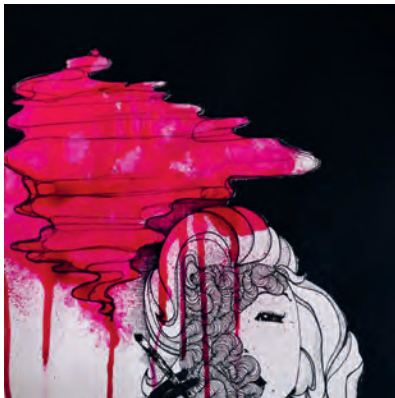


**LAURA
NASEL**

et la musique, cette jeune artiste occupe ses loisirs entre la création et sa famille. Elle nous présente des peintures au fusain, à l'encre de chine et des aquarelles.

14/09/16 AU
25/09/16

De formation artistique, aimant l'art, l'artisanat



**CHRISTINE
MICHAILLAT**

Christine-Kori Michailat, Professeur Jonin Somu de l'Ecole Sogetsu de Tokyo, présentera les Ikebana de ses élèves pour la troisième fois à La Galerie d'Anières.

12/10/16 AU
23/10/16

Thème de l'exposition : Le bambou



**VICTORIA
CHIRIAEVA**

paysages de Suisse et d'autres pays du monde qui l'ont émerveillée par leur beauté et diversité. À travers ses toiles, elle cherche à transmettre des émotions qui invitent aux voyages et la contemplation de la nature dans sa simplicité.

16/11/16 AU
27/11/16

Elle aime voyager, observer la nature et reproduire les



**E. BERY
J. CARRARD
E. MARTY**

différences de style et de sujets. Scènes de montagne, d'animaux, de bistros et des sujets ramenés de leurs vies. Rdv automnal prometteur avec palettes chatoyantes, grands abstraits couleurs-café et atelier-terrasses au 3^{ème}.

28/09/16 AU
09/10/16

Audacieuse ambition que d'exposer ensemble malgré leurs

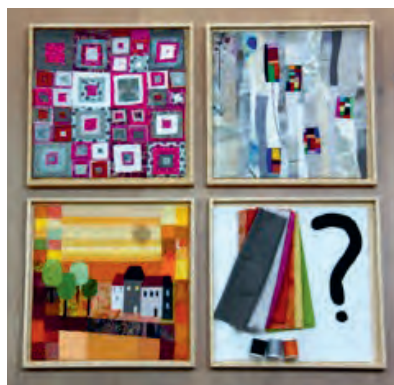


**COULEURS
& TEXTILES
ANIÈRES**

avec la même passion : la création d'œuvres textiles réalisées en mélangeant différents matériaux avec des tissus. À côté de leurs œuvres, pour cette exposition, chaque artiste a réalisé un tableau avec trois tissus imposés.

02/11/16 AU
13/11/16

est le nom qui réunit 16 personnes depuis 30 ans



**BETO
DURAES**

Influencé par ses études en architecture paysagère, il porte un regard original sur la nature, principal thème de son travail. Ses œuvres acryliques, en relief, sont le résultat d'une expression très personnelle et épurée de la réalité.

30/11/16 AU
11/12/16

Artiste contemporain d'origine brésilienne.



SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

De octobre 2015 à mars 2016

- 13 OCTOBRE 2015** Tournée des routes et des chemins communaux.
Plan directeur communal: décision de l'Exécutif de réviser le PDC en 2016 au vu de l'ensemble des projets immobiliers sur la Commune selon les besoins en infrastructures et équipements publics nécessaires en raison de l'augmentation importante de la population.
- 10 NOVEMBRE 2015** **Report au Conseil municipal du 8 décembre 2015.**
DÉLIBÉRATION N°6
- DÉLIBÉRATION N°7** Ouverture d'un crédit d'engagement pour le financement et l'engagement des travaux et amortissement du mobilier non couverts par les assurances, suite au sinistre du 5 juin 2014 à l'auberge Le Floris - Anières: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter d'engager ces travaux de rénovation, d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour la réalisation de ces travaux et couvrir les frais non couverts par les assurances suite au sinistre du 5 juin 2014, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan dans le patrimoine financier. De par sa nature, de surseoir à l'amortissement de ce crédit d'engagement.
- DÉLIBÉRATION N°8** Indemnités allouées en 2016 aux Maire et Adjointes et aux Conseillers municipaux : le Conseil municipal décide à la majorité de porter au budget de fonctionnement 2016 les sommes suivantes : rubrique 02.00.300.00 - Indemnités aux Maire et Adjointes : 165'000 F et rubrique 01.00.300.00 - Dédommagements aux Conseillers municipaux : 60'000 F.
- DÉLIBÉRATION N°9** Dégrevement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 : le Conseil municipal décide à la majorité de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 à 100 %.
- DÉLIBÉRATION N°10** Budget de fonctionnement annuel 2016 et taux des centimes additionnels: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le budget de fonctionnement 2016 pour un montant de 42'014'622 F aux charges et de 42'476'856 F aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 462'234 F, de fixer le taux des centimes additionnels pour 2016 à 33 centimes.
- DÉLIBÉRATION N°11** Constitution d'une servitude d'usage et d'entretien d'un tuyau d'alimentation d'eau claire sur le domaine public de la commune d'Anières. Route de l'Hospice. Parcelle No dp 5806 / Plan 43 en faveur de M. Pierre-Bernard CHOLLET : le Conseil municipal décide à la majorité qualifiée de constituer, à titre gratuit, une servitude d'usage et d'entretien d'un tuyau d'alimentation d'eau claire sur le domaine public de la commune d'Anières. Route de l'Hospice. Parcelle No dp 5806 / Plan 43 en faveur de M. Pierre-Bernard CHOLLET, de prendre note que les droits, émoluments, frais et honoraires relatifs à l'acte notarié seront à charge de la commune d'Anières, de charger M. le Maire Antoine BARDE et son Adjoint M. Pascal WASSMER, de signer l'acte notarié relatif à la constitution de la servitude décrite sous point 1, de demander au Département présidentiel de préparer un projet de loi en vue de l'approbation de la constitution de cette servitude par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

8 DÉCEMBRE 2015
DÉLIBÉRATION N°6

Dérogation de densité ou surface de plancher - Requête en autorisation de construire DD 107'883-1 /PJ Lac SA – Parcelles Nos 1179, 4885, 4833 /Plan 31 – Chemin des Avallons 15, 15A, route d'Hermance 284, 284A. Construction de 4 habitats groupés THPE (très haute performance énergétique) avec parkings souterrains: le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour que la densité soit portée jusqu'à 60 % dans le cadre de la requête en autorisation de construire DD 107'883, à la majorité, de refuser la suppression du cheminement piéton entre le chemin des Avallons et la route d'Hermance et d'accepter la suppression de l'accès des véhicules aux bâtiments par le chemin des Avallons.

DÉLIBÉRATION N°12

Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 160'000 F pour l'étude architecturale des bâtiments 44 à 50 du chemin des Avallons, la réalisation de 3 typologies d'appartements, 3, 4 et 5 pièces, ainsi qu'une étude générale par un ingénieur thermicien: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 160'000 F pour cette étude architecturale et pour la réalisation de 3 typologies d'appartements, 3, 4 et 5 pièces, ainsi qu'une étude générale par un ingénieur thermicien, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue au point 1 à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier.

26 JANVIER 2016
DÉLIBÉRATION N°13

Prestation de serment de M. Alexandre SOUCAS, nouveau Conseiller municipal. Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 35'000 F pour une étude relative à la gestion des déchets privés et d'entreprises sur le territoire de la commune d'Anières: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 35'000 F pour une étude relative à la gestion des déchets privés et d'entreprises sur le territoire de la commune d'Anières; d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. Le montant de la dépense nette sera intégré au crédit d'investissement pour la réalisation de ce projet, dont la future délibération en définira les modalités d'amortissement. En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet investissement.

DÉLIBÉRATION N°14

Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour une étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur certains bâtiments communaux du patrimoine administratif et financier: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de TTC 70'000 F pour une étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur certains bâtiments communaux du patrimoine administratif et financier, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser la dépense prévue au point 1 à l'actif du bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine financier (prédominance de l'objet en patrimoine financier). En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet investissement.

23 FÉVRIER 2016

Prestation de serment de Mme Mony SIMOS, nouvelle Conseillère municipale

22 MARS 2016
DÉLIBÉRATION N°15

Modification du règlement du Conseil municipal de 2005: Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les modifications du règlement du Conseil municipal, d'adopter le règlement du Conseil municipal modifié, qui fait partie intégrante de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N°16

Ouverture de trois crédits budgétaires supplémentaires pour un poste de comptable au sein de l'administration communale. Rubriques 05.00.301.00 « Administration générale / Traitement du personnel » de TTC 150'000 F, 05.00.303.00 « Administration générale / Assurances sociales » de TTC 12'000 F, 05.00.304.00 « Administration générale / Caisse de pension et prévoyance » de TTC 15'000 F. Comptes de fonctionnement 2016.: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire trois crédits budgétaires supplémentaires

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 150'000 F dans la rubrique 05.00.301.00 «Administration générale / Traitement du personnel», un montant de TTC 12'000 F dans la rubrique 05.00.303.00 «Administration générale / Assurances sociales» et TTC 15'000 F dans la rubrique 05.00.304.00 «Administration générale / Caisse de pension et prévoyance», sommes destinées à couvrir les dépenses relatives à l'ouverture d'un poste de comptable au sein de l'administration communale, de comptabiliser les dépenses nettes prévues à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépenses supplémentaires - Rubriques 05.00.301.00 – «Administration générale / Traitement du personnel», rubrique 05.00.303.00 «Administration générale / Assurances sociales» et 05.00.304 «Administration générale / Caisse de pension et prévoyance». Ces crédits budgétaires supplémentaires devront être compensés par des économies équivalentes sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°17 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 20'000 F pour compléter le matériel informatique de l'administration communale. Rubrique 05.00.311.00 «Administration générale / Matériel et mobilier». Comptes de fonctionnement 2016: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 20'000 F dans la rubrique 05.00.311.00 «Administration générale / Matériel et mobilier», somme destinée à couvrir la dépense supplémentaire pour du matériel informatique, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 05.00.311.00 – «Administration générale / Matériel et mobilier». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°18 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 32'000 F pour subventionner 2 sportifs aniérois (Rio 2016) et «Anières bouge». Rubrique 34.00.365.00 «Sport / Subventions diverses». Comptes de fonctionnement 2016: le Conseil municipal décide à la majorité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 32'000 F dans la rubrique 34.00.365.00 «Sport / Matériel et mobilier», somme destinée à subventionner 2 sportifs aniérois (Rio 2016) et «Anières bouge», de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 34.00.365.00 – «Sport / Subventions diverses». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°19 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 30'000 F pour une participation aux frais de rénovation et d'aménagement de l'espace repas pour les jeunes du collège de Bois-Caran à Collonge-Bellerive. Rubrique 21.00.365.00 «Ecoles publiques / Subventions». Comptes de fonctionnement 2016: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 30'000 F dans la rubrique 21.00.365.00 «Ecoles publiques / Subventions», somme destinée à la participation aux frais de rénovation et d'aménagement de l'espace repas pour les jeunes du collège de Bois-Caran à Collonge-Bellerive, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'art.1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 21.00.365.00 – «Ecoles publiques / Subventions». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

DÉLIBÉRATION N°20 Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 800'000 F pour le lancement d'une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement d'une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal d'Anières, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 800'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif. En cas de non réalisation du projet, le Conseil municipal délibérera pour définir les modalités d'amortissement de cet engagement de TTC 800'000 F.

DÉLIBÉRATION N°21 Ouverture d'un crédit d'engagement de TTC 185'000 F pour la réfection des chemins des Assets et Boret. Parcelles Nos 5762 et 5757 – dp communaux / Plans 40 et 39: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'engagement des travaux de réfection des chemins des Assets et Boret, parcelles Nos 5762 et 5757 – dp communaux / Plans 40 et 39, d'ouvrir à M. le Maire un crédit d'engagement de TTC 185'000 F, d'autoriser le prélèvement de cette somme sur les fonds propres de la Commune, de comptabiliser ce crédit d'engagement dans le compte des investissements puis de le porter au bilan de la commune d'Anières, dans le patrimoine administratif, d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 – sous rubrique 62.00.331.00.

DÉLIBÉRATION N°22 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de TTC 6'500 F pour la réalisation d'un abri à la zone chiens. Parcelle No5220/Plan 39, propriété de la commune d'Anières. Rubrique 33.00.318.00 «Parcs et promenades / Prestations de tiers». Comptes de fonctionnement 2016: le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir à M. le Maire un crédit budgétaire supplémentaire dans le budget de fonctionnement 2016, soit un montant de TTC 6'500 F dans la rubrique 33.00.318.00 «Parcs et promenades / Prestations de tiers», somme destinée à la réalisation d'un abri à la zone chiens. Parcelle No 5220/Plan 39, propriété de la commune d'Anières, de comptabiliser la dépense nette prévue à l'article 1 dans le compte de fonctionnement 2016 en dépense supplémentaire - Rubrique 33.00.318.00 – «Parcs et promenades / Prestations de tiers». Ce crédit budgétaire supplémentaire devra être compensé par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

RÉSOLUTION N°2 Projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes – matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME) – site AL-1 Les Bracots Anières: le Conseil municipal décide à l'unanimité de préavisser défavorablement le projet susmentionné daté de mars 2015, de s'opposer fermement à la réalisation d'une décharge sur le secteur les Bracots à Anières (site AL-1) pour les raisons suivantes: a) Proximité d'habitations en particulier le centre d'hébergement collectif de l'Hospice général, 65 ch. des Ambys (300 requérants d'asile et 90 places supplémentaires prévues); b) Nombreux piétons sur la route de l'Hospice général dont le trottoir a été récemment réalisé pour sécuriser ce cheminement très fréquemment emprunté; c) Trafic pendulaire extrêmement important sur la rte de Thonon (25'000 véhicules par jour) et sur les routes communales avoisinantes du site; d) Site dans la zone frontalière entre territoire suisse et français; e) Exposition visuelle élevée, 1^{er} point de vue lors de l'entrée sur territoire suisse; f) Trafic de camions très important en lien avec cette éventuelle décharge et non évalué dans le cadre du plan directeur; g) Capacité de stockage limitée du site qui ne permettra pas de couvrir les besoins de la prochaine décennie et nécessitera l'ouverture d'un 2^{ème} site, en contradiction avec le principe du plan directeur de l'unicité d'un site par région; h) Corridor biologique grande faune en lisière de secteur – Situé dans le Réseau Agro Environnemental (RAE) de l'Arve qui prescrit la préservation des espaces agricoles, des surfaces de compensation écologiques et des connexions biologiques de part et d'autre de la route de Thonon – Césure agricole à maintenir libre – Impact important des travaux sur la faune; et de demander au canton en conséquence de revoir son projet en priorisant notamment les mesures destinées à une réduction des déchets à la source et leur valorisation in situ, d'inclure dès le début des travaux les communes concernées par la réflexion.

Les procès verbaux complets des séances du CM sont disponibles sur www.anieres.ch

PROJETS & DECISIONS

Rénovation de bâtiments et suivi énergétique

L'EXECUTIF

44-50 chemin des Avallons

Le bâtiment locatif, construit dans les années 1962-63, a été rénové en 1989. Depuis, seuls des travaux ponctuels ont eu lieu lors de changements de locataire.

Aujourd'hui une rénovation en profondeur des appartements est nécessaire afin de leur donner un aspect plus contemporain, tout en conservant le nombre de pièces mais en ajoutant une douche/wc, une cuisine agencée ouverte et des installations électriques adaptées. S'y ajoutent des mesures d'assainissement – fenêtres et embrasures –, une amélioration nécessaire de l'enveloppe thermique pour répondre aux normes en vigueur et une étude de faisabilité visant à créer des logements supplémentaires dans les combles.

Un crédit d'engagement de 160'000 F a été voté par le Conseil municipal le 8 décembre 2015 pour procéder à l'étude de tous les éléments mentionnés ci-dessus.

Groupe scolaire

Dans le cadre de l'entretien des bâtiments du groupe scolaire, un crédit d'engagement de 130'000 F a été voté par le Conseil municipal le 19 avril 2016 afin de procéder aux interventions

de rénovation nécessaires – peinture, menuiserie, toiture – durant les vacances estivales.

Suivi énergétique bâtiments

En tant que bénéficiaire du label « Cité énergie » et soucieuse du respect de l'environnement la Commune se doit d'optimiser sa politique énergétique. Elle a également la volonté de maîtriser les coûts des énergies. Enfin elle souhaite créer un volet énergétique dans le plan directeur communal lors de sa prochaine révision. Dans cette optique elle a décidé d'effectuer un bilan thermique et la mise en place d'un suivi énergétique de ses installations.

Le 14 janvier 2016, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de 70'000 F pour financer une étude relative à la topologie de comptage et suivi énergétique sur les installations qui possèdent déjà des compteurs, soit le groupe scolaire, l'immeuble le Léman et l'établissement Le Floris ainsi que les immeubles au Clos-les-Noyers. Cette étude permettra de comprendre comment l'énergie est distribuée, de maîtriser les vecteurs énergétiques et d'y associer les coûts.

Parc immobilier

Afin de pouvoir étoffer son parc immobilier de logements et répondre en particulier au mieux aux nombreuses demandes de familles souhaitant rester sur la commune ou s'y installer, la Commune a saisi l'opportunité d'acquérir 4 appartements de 5 pièces nouvellement créés dans les combles des immeubles situés au 316-320 route d'Hermance, ainsi que les places de parking et garages nécessaires.

L'autorisation d'acquisition ainsi que le crédit d'engagement de 3'850'000 F ont été votés par le Conseil municipal le 19 avril 2016.

Réfection des chemins communaux

Dans le cadre du suivi du plan d'entretien des routes et chemins communaux, planifié sur 8 ans et validé en octobre 2012, le Conseil municipal a ouvert un crédit d'engagement de 185'000 F destiné à la réfection des chemins de Boret et des Assets.

Aménagement du territoire

Plan directeur communal

Les communes disposent d'un délai à fin avril 2018 pour réviser leur plan directeur communal (PDCOM), dont la dernière version date de 2006.

Afin de mener à bien ces travaux de révision, la Commune souhaite procéder à une étude préliminaire afin d'obtenir une première image directrice représentant les actions clés pour l'aménagement du territoire communal (paysage, urbanisme, mobilité) ainsi que quelques réflexions sur la stratégie de mise en œuvre.

L'engagement de cette première étude ainsi que le crédit d'engagement de 40'000 F destiné à son financement ont été acceptés par le Conseil municipal le 19 avril 2016.

La réalisation du réaménagement de l'espace devant la salle communale, présentée dans le Côté Anières du printemps 2015, a été suspendue en raison du lancement de l'étude précitée, ce projet entrant dans le périmètre faisant l'objet d'une réflexion globale.

Projet de zone sportive CoHerAn au chemin des Ambys

Les Exécutifs des trois communes ont récemment rencontré des représentants du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) qui ont souligné l'intérêt de ce projet pour les raisons principales suivantes :

- L'intercommunalité du projet et sa localisation adéquate pour les trois communes ainsi que son redimensionnement pour permettre un empiètement modéré sur les surfaces d'assolement sans péjorer les besoins du FC

CoHerAn;

- La proposition, dans le projet présenté, de restitution de terrains comme surfaces d'assolement de remplacement, mètre pour mètre;
- Les synergies possibles avec le centre d'accueil pour requérants d'asile, voisin de la parcelle.

Dans l'intervalle, les terrains proposés en compensation ont été intégrés par le canton dans l'inventaire des surfaces d'assolement exigées par la Confédération et nécessaires à l'adoption du plan directeur cantonal. Dès lors et en accord avec le DALE, un projet de loi de modification de zone sera prochainement déposé par la commune d'Anières, en raison de la situation du terrain sur son territoire, en partenariat avec Corsier et Hermance.

Les trois communes ont décidé de procéder aux travaux d'urgence des infrastructures du terrain des Tattes afin de permettre au FC CoHerAn de poursuivre ses activités.

Zone d'activités

Le projet de création d'une zone d'activités le long de la route de Thonon a été abandonné en raison de l'impossibilité de déclasser les surfaces agricoles nécessaires à sa réalisation. L'Exécutif examine la possibilité de participer à une zone d'activités située dans une commune de la région.

Etude pour le déploiement de la fibre optique

La fibre optique, technique et technologie utilisées pour transmettre de l'information sur les réseaux informatiques, permet des téléchargements en très haut débit, beaucoup plus élevés que ceux obtenus avec des autres matériaux, le cuivre en particulier. C'est actuellement la méthode la plus efficace pour transmettre rapidement des données.

Il s'agit d'un câble qui contient un fil en verre ou en plastique capable de conduire la lumière, lumière qui va être transportée dans le réseau et interprétée à sa réception. Ce système a l'avantage d'être naturellement insensible à des perturbations électriques extérieures.

En résumé, la fibre optique c'est plus rapide, de qualité constante et avec plus de capacité, mieux sécurisé et ne produisant pas de nuisances électromagnétiques.

Convaincue des avantages offerts par cette technologie et au vu de la forte demande de pouvoir bénéficier d'un tel service, la Commune a décidé de procéder à une étude générale pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire communal - domaine public et privé - afin de la rendre accessible à chaque foyer à son domicile (653 adresses soit 1000 raccordements environ). Le Conseil municipal a voté à cet effet l'ouverture d'un crédit d'engagement de 800'000 F.

PROJETS & DECISIONS (SUITE)

Site internet d'Anières et cyberadministration

La commune souhaite optimiser ses outils de communication, redévelopper son site internet avec la mise en place d'un portail de prestations en ligne et permettre un accès facilité à l'information.

Le citoyen pourra ainsi accéder aux prestations communales via des formulaires en ligne et paiements directs pour diverses démarches administratives. Enfin, la sécurité des transactions sera vérifiée et testée de manière régulière.

Le Conseil municipal a voté un crédit budgétaire supplémentaire de 60'000 F pour procéder à ces développements.

COMPTES 2015

Finances communales

Année 2015 – Résultat excellent et en partie exceptionnel

Cet excellent résultat de 2015 s'explique, entre autres, par la perception d'un impôt en partie exceptionnel, annoncé par le Département des finances au début de la présente année et dont la provenance répond au secret fiscal.

Tenant compte du montant de cette perception et en accord avec le service de surveillance des communes dépendant du Département présidentiel (DRP), M. le Maire a convenu d'augmenter la provision de 18'000'000 F dans les comptes 2015, en vue de répondre au versement de la péréquation intercommunale, qui figurera dans les comptes de l'Exercice 2016.

Le résultat des comptes de fonctionnement au 31.12.2015 est le suivant:

Charges	31'801'359.39 F	Revenus	48'652'034.73 F
Amortissements	2'634'076.65 F		
Excédent de revenus	14'216'598.69 F		
	48'642'034.73 F		48'652'034.73 F

Investissements

En 2015, la Commune a procédé à des investissements nets à hauteur de 5'006'604.95 F, qui ont pu être réalisés sur la trésorerie courante sans contracter d'emprunt.

Malgré la situation financière très saine de la Commune, M. le Maire a relevé la bonne maîtrise des charges et le respect du budget alloué pour l'année 2015.

Cet élément est très important pour répondre aux besoins de la Commune et pour poursuivre une politique d'investissements maîtrisés pour les générations tant actuelles que futures.

La commission des finances du Conseil municipal a étudié en détail les comptes lors de sa séance du 3 mai 2016 et rendu des préavis favorables à l'attention du Conseil municipal. Le Conseil municipal a ensuite voté les comptes de l'Exercice 2015 à l'unanimité lors de sa séance plénière du mardi 10 mai 2016.

ESPACES VERTS



SERVICE TECHNIQUE

La gestion différenciée

Perçue hier comme un risque pour le développement de la ville, aujourd'hui, la nature «sauvage» en devient, par le biais des espaces verts, un outil indispensable de renouvellement, d'attrait et de fonctionnalité (économique, culturelle, écologique, psychologique, sanitaire...). Les espaces verts sont devenus les outils de base pour préserver la biodiversité urbaine. Émergeant en réaction à une gestion «tout horticole» appliquée de façon homogène dans les espaces verts et laissant peu de place à l'expression de la nature, la gestion différenciée s'inscrit aujourd'hui comme le nouveau défi des gestionnaires. En effet, chacun à son niveau doit composer avec des contraintes techniques, organisationnelles, politiques et sociales. Ces dernières ne doivent pas être négligées puisque les demandes de propreté et de nature en ville, souvent antinomiques, pèsent dans les orientations politiques et par conséquent sur les plans et outils de gestion.

La gestion différenciée est ainsi une adaptation de la gestion d'un espace (conception, entretien) selon les caractéristiques du site et selon son environnement vers une meilleure approche économique et écologique des espaces municipaux. Elle permet notamment de mieux prendre en compte la diversité des espaces verts présents sur un territoire donné, et d'adapter les types d'entretien en fonction des besoins et spécificités écologiques de la zone considérée. Les avantages sont nombreux :

- Accroissement de la biodiversité
- Embellissement de la Commune
- Augmentation de l'attrait esthétique du paysage

- Diminution des risques sur la santé des employés communaux en charge de l'entretien
- Diminution des coûts, charge de travail et besoins d'entretien du matériel
- Réduction des nuisances (p. ex. pollution et bruit) sur le territoire communal

Mettre en place une gestion différenciée repose sur une classification appropriée des espaces selon leur situation, leur dimension, leur image, leur intérêt écologique, leur usage ainsi que l'attente sociale qu'ils suscitent. Cette classification permet de définir les objectifs de gestion pour chaque site en fonction de ces paramètres menant à l'évaluation des moyens humains, financiers et matériels nécessaires à l'entretien. L'établissement d'un cahier des charges pour la mise en œuvre de la gestion différenciée se base sur la connaissance de l'ensemble du patrimoine naturel local (faune, flore, habitats), des exigences écologiques, du dynamisme et des potentialités des écosystèmes. Un inventaire comporte deux aspects :

- Un inventaire quantitatif, pour connaître les surfaces à entretenir
- Un inventaire qualitatif, pour connaître les caractéristiques de chaque site.

Un premier pas vers la gestion différenciée pour nos communes

Une première mesure simple vise à réduire l'intensité et la fréquence de tonte des zones non prioritaires. D'une manière générale, il convient de laisser des zones exemptes de fauche, afin de laisser à la flore et la faune le temps d'accomplir leur cycle de reproduction. On estime généralement que celle-ci est effectuée à la fin de l'été. Cependant, des fauches dites «tardives» peuvent avoir lieu dès la fin juin.

INFOS PRATIQUES

La T'Anières

ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES!

L'espace de vie enfantine de la T'Anières dispose encore de quelques places le matin à la Garderie des tout-petits – *1 an révolu au 31 juillet* – et également dans l'espace décloisonné les après-midis – *enfants dès 2 ans révolus au 31 juillet* –.

Contact: 23, rue Centrale - 1247 Anières

T +41 22 751 15 79 - lat.anieres@bluewin.ch



www.latanieres.ch / www.amalthee.ch

Anières, revendeur TPG

Pour rappel, la commune d'Anières est « revendeur agréé TPG », ce qui vous permet d'acquérir une cart@bonus ou de renouveler votre abonnement « Tout Genève » mensuel.

Cartes Genève-Plage

Les cartes magnétiques de la piscine Genève-Plage sont disponibles à la Mairie, à un tarif préférentiel pour les habitants des communes de CoHerAn. Elles sont valables du 14 mai au 11 septembre 2016.

Abonnements de 10 entrées / 1 abonnement par quinzaine et par personne.

Adultes: Chf 25.- (10 entrées) au lieu de Chf 50.-

Enfants: Chf 12,50 (10 entrées) au lieu de Chf 25.-

P'tit Resto

L'association du P'tit Resto (restaurant scolaire) recherche des personnes pour intégrer le Comité et assurer ainsi la continuité du service des repas dans le cadre de l'école d'Anières d'une manière optimale.

Contact: T +41 79 314 25 54 - 086 / 079 909 52 23

ptitresto@romandie.com

Containers déchets verts

La commune d'Anières subventionne l'achat des containers pour les déchets verts par les administrés:

Container de 360 l au prix de Chf 90.- (prix d'achat Chf 275.-) et container de 660 l au prix de Chf 180.- (prix d'achat Chf 562.-).



www.anieres.ch

CGN (Compagnie Générale de Navigation)

Dès fin avril 2016, la commune d'Anières met à disposition des habitants de CoHerAn, 4 cartes journalières CGN valables sur tous les services sauf pour les croisières spéciales et les courses transfrontalières entre Evian - Ouchy - Chens - Nyon portant la lettre «Lo». Validité un jour, à retirer à la mairie d'Anières.

Punaises de lit

Afin d'éviter le risque de contamination d'autres habitats lors de dépose de mobilier infecté dans la rue, la commune d'Anières met à disposition des habitants des autocollants «objet contaminé par des punaises de lit» à coller visiblement sur le mobilier. Le matériel jeté doit aller à la décharge pour destruction totale.

 www.ge.ch/punaises-de-lit

Murs, clôtures & haies

En bordure d'une voie publique ou privée, les murs, clôtures et haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Les plantations nouvelles ne sont autorisées qu'aux distances suivantes de l'alignement définitif des voies publiques: 1 m pour les haies, arbres ou arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 1,50 m et 4 m au moins pour tous les autres arbres.

 www.ge.ch/legislation/faq/f/plantations.html

Nouveaux horaires de la Mairie & de la Poste

Dès le 1^{er} mai 2016, les horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste ont changé pour mieux s'adapter aux demandes des administrés

La Mairie est ouverte le lundi de 14h à 18h, le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Vendredi fermé. *Pendant les vacances scolaires d'été, soit du 4 juillet au 28 août 2016, l'accueil au public sera assuré jusqu'à 16h.*

La Poste est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 11h.

 www.anieres.ch

Plage d'Hermance

La commune d'Anières délivre gratuitement des cartes aux habitants d'Anières, donnant accès gratuit à la plage d'Hermance.

Se présenter à la mairie avec une photo passeport.

Autorisation pour manifestations

La Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) du 19 mars 2015, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, donne la compétence aux communes de délivrer les autorisations de manifestations ("événement de divertissement public") se déroulant sur leur territoire. Les demandes, accompagnées des annexes nécessaires, doivent être déposées au plus tard 30 jours avant la manifestation.

 www.anieres.ch/fr/vie-pratique-subitem

Attestations de domicile

Pour les Confédérés et les Genevois, la commune d'Anières délivre des attestations de domicile.

Pour les ressortissants étrangers, merci de s'adresser à l'Office cantonal de la population et des migrations.

UNIREF

Un projet pionnier soutenu par la commune d'Anières, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

L'enseignement universitaire et la formation professionnelle diplômante des jeunes réfugiés des camps du HCR



Yvelyne Wood dans le Camp de réfugiés de Musasa - province de Ngozi au Burundi - 2014

**ARTHUR
LECLERCQ**

C'est cette citation de Nelson Mandela que l'on trouve lorsque l'on se connecte au site d'UniRef, Organisation Non Gouvernementale genevoise, reconnue d'utilité publique, créée par Yvelyne Wood, artiste engagée. Son travail est notamment soutenu par l'ONU, le HCR ou encore l'EPFL.

Yvelyne Wood s'est engagée en 2013 à aller plus loin en agissant directement sur le terrain. Elle va dès lors chercher à promouvoir l'éducation dans les camps de réfugiés.

Dans de nombreux camps, les jeunes réfugiés peuvent suivre des cours jusqu'à un niveau équivalent à notre maturité. Toutefois, ils n'ont aucune possibilité de poursuivre des études universitaires, et de s'intégrer de façon

pérenne dans le tissu économique de leur région d'origine.

« *L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde* » N.M.

Afin de pallier ce problème, UniRef apporte aux jeunes réfugiés sur le terrain dans les camps de l'UNHCR une formation secondaire propédeutique et universitaire diplômante.

On peut distinguer actuellement deux missions au sein d'UniRef:

- au Burundi où UniRef est déjà présent, la formation de futurs acteurs économiques du bassin des Grands Lacs. Il s'agit de proposer un cursus à la fois académique et professionnalisant notamment dans l'agrobusiness. Les étudiants réfugiés pourront devenir des actifs qualifiés et compétents.



Camp de Nyarugusu, région de Kigoma, Tanzanie

- en Tanzanie, où aujourd'hui des milliers de réfugiés, principalement femmes et enfants burundais fuient leur pays, le camp de Nyarugusu abrite 55'000 jeunes francophones, en âge d'être scolarisés. UniRef formera parmi eux des professeurs et instituteurs. Ainsi, un étudiant diplômé entraîne une dynamique considérable. Il deviendra lui-même un acteur décisif de l'éducation, valeur incontournable pour favoriser la prospérité et le maintien de la paix.

Les étudiants de cinq promotions UniRef pourront au cours de leur carrière former jusqu'à 420'000 écoliers.

Les missions d'UniRef sont simples: permettre à ces jeunes victimes de se reconstruire, de quitter à terme les camps de réfugiés, de ne plus être dépendants de l'aide humanitaire internationale et de devenir des acteurs culturels et économiques dans leur région d'origine.

La commune d'Anières, votre commune a choisi de s'investir dans cette problématique internationale des réfugiés et de soutenir le projet UniRef. Ce soutien permettra d'offrir à ces jeunes, victimes de la barbarie

des guerres, une opportunité des plus belles: quitter les camps, de reprendre leur avenir en main ainsi que le développement de leur région.



Yvelyne Wood résume cette idée simplement en affirmant avec conviction:

« Ici nous sommes des privilégiés, nous ne pouvons pas fermer les yeux » Y.W.

« Eux aussi ont le droit à un choix de vie ».

UniRef remercie chaleureusement la commune d'Anières pour son soutien.

Contact:
UniRef
Place de la Taconnerie 2
1204 Genève
079 432 51 74
yvelyne.wood@swissho.ch

 www.swissho.ch/fr/uniref

LE MUSÉE MILITAIRE GENEVOIS

soutenu par la commune d'Anières

36



Le musée militaire

**RICHARD
GAUDET-
BLAVIGNAC**

En 1965, le Musée d'art et d'histoire démonta toutes les vitrines situées au-dessus de la Salle des Armures et présentant des objets militaires de l'histoire genevoise. À leur place furent installées les collections numismatiques. Coiffures, uniformes, armes, etc. furent mis en caisse en espérant, disait-on, les exposer plus tard dans de meilleures conditions.

Les années passèrent sans que tout ce matériel, patrimoine de l'histoire de notre canton, réapparut. En 1978, treize ans plus tard, quelques Genevois s'émurent de cette situation et créèrent l'Association du Musée militaire genevois dans le but, après accord avec le Musée d'art et d'histoire pour une convention de prêt, d'exposer le contenu des caisses. Le MAH ne fit aucune difficulté pour prêter l'ensemble des collections à la condition de trouver des locaux adéquats et d'assurer la présentation et la conservation dans de bonnes conditions.



Officier génie 1818



En 1980, un accord fut trouvé avec le Musée des Suisses au service étranger – actuellement Musée des Suisses dans le monde – situé dans le domaine de Penthes qui mettait l'ancienne écurie à notre disposition. L'Etat, propriétaire du domaine, prit en charge la rénovation du bâtiment et nous alloua une subvention annuelle.

La Ville de Genève nous octroya une somme assez importante mais unique qui devait être consacrée aux aménagements muséographiques.

Cet arrangement devait être provisoire, l'Etat s'engageant à nous reloger. C'était en 1981.

Une équipe de bénévoles se mit au travail et le nouveau musée ouvrit ses portes trois ans plus tard, en 1984.

Les surfaces dont nous disposons sont modestes et le bâtiment, ancien, ne permet aucune transformation; nous avons dû nous adapter à ces contraintes. Renonçant à exposer des armes de tous modèles, des uniformes et des équipements de toutes ordonnances, nous avons opté pour un musée didactique et historique en privilégiant un rapport constant entre l'objet et l'image, une trentaine de mannequins mis en situation

contribuant à la compréhension de la période mise en lumière.

Ainsi, chaque pièce, chaque objet, chaque document doivent éclairer une époque ou un événement, tant il est vrai que l'histoire, même militaire, n'est pas faite que de grands hommes et d'événements glorieux. Le visiteur doit pouvoir comprendre l'époque considérée au travers d'un maximum d'éléments. Chaque objet, aussi modeste soit-il, est un témoin de l'histoire; c'est notre rôle de lui rendre la place qui était la sienne.

L'Association du Musée militaire genevois édite chaque année un bulletin, «Le Brécaillon», revue d'histoire militaire genevoise.

Le Musée est ouvert :

du mardi au samedi de 14h à 17h
dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Entrée gratuite.

Visites guidées sur demande.

Renseignements: +41 22 734 48 75

 www.museemilitaire-ge.ch

UN ANIEROIS REALISE LA MINI-TRANSAT EN SOLITAIRE



Le Mini 6.50 de "Nescens"

Patrick Girod, jeune marin de 29 ans, qui a grandi à Anières, a réussi l'exploit de se classer 5^{ème} de la première étape de la « Mini Transat ».

Créée en 1977 par le britannique Bob Salmon, cette mythique course transatlantique en solitaire se dispute sur des voiliers de la classe Mini, longs de 6.50 m, tous les deux ans. Seuls les navigateurs qui ont acquis assez de milles et d'expérience peuvent prendre part.

Cette traversée de l'Atlantique s'effectue en solitaire et sans assistance.

Les participants ont un récepteur BLU comme seul lien avec le continent et reçoivent une fois par jour le classement des autres navigateurs ainsi que le bulletin météo.

Cette course permet de courir au large en solitaire avec un budget restreint.

Revers de la médaille, les conditions de vie à bord d'un voilier de 6.50 m

en plein océan sont rudes : les Minis sont petits, toilés, le confort y est rudimentaire car ils sont vidés de tout matériel superflu afin de les alléger au maximum.

Le navigateur est donc exposé aux vagues et aux embruns, et il ne peut se reposer que par tranches de

quelques minutes pendant tout le temps de l'épreuve, soit durant une trentaine d'heures au total.

« Les deux options stratégiques à prendre, dans le golfe et sur la traversée vers les Canaries étaient assez risquées, il fallait y croire jusqu'au bout. » P.G.



www.patrickgirod.com



La première étape relie Douarnenez en Bretagne à Lanzarote (Canaries) puis la deuxième étape, plus longue, va de Lanzarote à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), ce qui représente 4'000 milles nautiques de régates, soit 7'408 Km.

Le 19 septembre 2015, 76 marins étaient au départ de la course.

Patrick a mis huit jours pour effectuer les 1'250 milles de Douarnenez à Lanzarote (2'315 Km).

Lors de la 2^{ème} étape qui relie Lanzarote à Pointe-à-Pitre qui est beaucoup plus longue (2'775 milles), Patrick a dû effectuer 57 empannages et a rencontré de grosses difficultés, une panne du pilote automatique ne lui ayant laissé aucun répit.

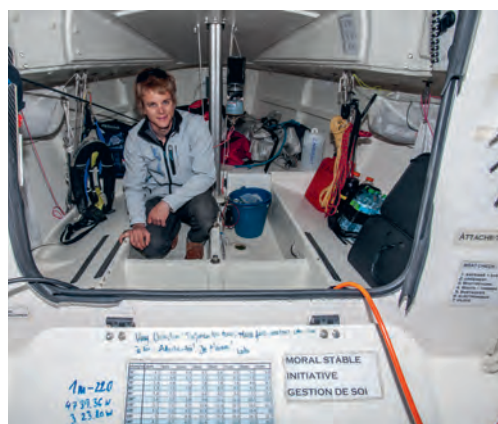
Patrick a fini 13^{ème} de cette deuxième étape pour finalement se positionner à la 10^{ème} place au classement général.

La vie à bord

Au vu de la place sur le voilier, il n'est pas possible d'embarquer un dessalinisateur pour rendre l'eau potable, ce sont donc 100 litres d'eau que Patrick a dû transporter à bord sur la deuxième étape.

Les repas sont préconditionnés, (nourriture lyophilisée), soit 84 repas consommés pendant la traversée pour 80'000 calories.

Le Mini 6.50 n'a pas de moteur. Il est pourvu de 4 panneaux solaires et Patrick avait également une pile à combustible.



Objectif atteint

Samedi 5 décembre 2015 a eu lieu la remise des prix de la Mini Transat Iles de Guadeloupe à Paris, dans le cadre du Nautic. Patrick était bien sûr de la partie pour fêter sa 10^{ème} place au classement général. La remise des prix du championnat de France de course au large en solitaire a récompensé la régularité de Patrick, qui termine vice champion de France!

Il faut relever que la société NESSENS a soutenu Patrick pendant 2 ans avant cette course et qu'il s'est installé en Bretagne pour suivre les entraînements et participer aux courses qualificatives nécessaires pour sa participation.

Un grand BRAVO à Patrick!



**PRÉVENIR ET AGIR
CONTRE LES VOLS
À LA FAUSSE QUALITÉ**

POLICE MUNICIPALE
022 752 52 52
CENTRALE D'APPELS 24H/24



POLICE MUNICIPALE

ANIÈRES
CHOULEX
COLLONGE-BELLERIVE
CORSIER
GY
HERMANCE
MEINIER

POLICE MUNICIPALE

022 752 52 52

CENTRALE D'APPELS 24H/24

URGENCES

Police 117
Feu 118
Urgences médicales 144

Ces autocollants, placés bien en vue, vous permettra d'appeler rapidement en cas de nécessité.

CONSEILS PRÉVENTIFS

- > Ne gardez pas d'importantes liquidités à votre domicile
- > N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui
- > Soyez vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile
- > Exigez une carte professionnelle (par exemple d'un policier...) et vérifiez, dans la mesure du possible, la qualité de la personne se recommandant d'une institution, d'un service public ou d'une régie
- > Différents systèmes sont recommandés sur votre porte : système d'alarme, porte blindée, judas optique ou entrebailleur

Et si, malgré ces précautions, vous êtes victime d'une infraction, ayez le réflexe

117

Au bout de la ligne,
un policier spécialiste de l'urgence vous posera les questions
nécessaires et vous guidera utilement.

Police municipale • Chemin du Vieux-Vésénaz 35 • CH-1222 Vésénaz
T +41(0)22 752 52 52 • apm@collonge-bellerive.ch • collonge-bellerive.ch

Route de la Côte-d'Or 1
CH - 1247 Anières
T +41 22 751 11 45
F +41 22 751 28 61
info@anieres.ch

www.anieres.ch



COMMUNE
D'ANIÈRES